


SECTION 1 - IDENTIFICATION		
Identificateur du produit:	MÉTANET	
Code du produit:		
Usage du produit/Description:		
Nom chimique :	Mélange.	
Identificateur du fournisseur:	SAVONS EVY	
Numéro de téléphone d'urgence:	CANUTEC 613-996-6666	
SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS		
Classification	Toxicité aiguë – orale 3 Toxicité aiguë - cutanée 4 Corrosion cutanée 1A Lésions oculaires graves 1 Toxicité aiguë - Inhalation 4 Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique; Irritation des voies respiratoires 3 Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique 1 Toxicité pour certains organes cibles, expositions répétées 1	
Mention d'avertissement	DANGER	
Mention de danger	H301 H312 H314 H318 H332 H335 H370 H372	Toxique en cas d'ingestion. Nocif par contact cutané. Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Provoque de graves lésions des yeux. Nocif par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires. Risque avéré d'effets graves pour les organes. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Conseil de prudence - prévention	P270 P260 P264 P280	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
Conseil de prudence - réponse	P271 P321 P301+P310 P301+P330+P331 P361+P364 P303+P361+P353 P304+P340 P310 P305+P351+P338	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Traitement spécifique: Voir section 4 de la FDS. EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau (ou se doucher). EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition prouvées ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
Conseil de prudence - stockage	P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Conseil de prudence - élimination	P405 P501	Garder sous clef. Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations municipales, provinciales et fédérales.

SECTION 3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Ingrédients dangereux	No. CAS	% (poids)
Acide phosphorique	7664-38-2	10 – 30 *
Acide fluorhydrique	7664-39-3	5 - 10 *
2-butoxyéthanol	111-76-2	1 – 5 *
Alcool C9 – C11 éthoxylé	68439-46-3	1 – 5 *

*DÉCLARATION SECRET INDUSTRIEL : La concentration exacte de la composition a été retenue comme secret industriel.

SECTION 4 - PREMIERS SOINS

Inhalation:

EN CAS D'INHALATION: En cas d'inhalation du gaz, des vapeurs ou des brouillards, amener la personne dans un endroit aéré. Si elle ne respire pas, lui donner la respiration artificielle. Éviter de donner la respiration bouche-à-bouche à moins d'utiliser un dispositif de protection buccale. En cas de difficultés respiratoires, lui donner de l'oxygène. La transférer immédiatement au service médical d'urgence le plus près. Les symptômes de l'œdème pulmonaire peuvent apparaître après un délai de plusieurs heures et sont aggravés par l'effort physique. Le repos et la surveillance médicale sont par conséquent essentiels.

Contact cutané:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Retirer rapidement les vêtements contaminés avec les gants appropriés tout en rinçant abondamment avec de l'eau. Rincer la peau à grande eau. Pendant que l'on effectue le rinçage, examiner la victime afin de s'assurer qu'elle ne présente pas d'autres sites de brûlures. Le temps de rinçage avec l'eau peut être limité à 5 minutes si : a) un gel de gluconate de calcium à 2,5 % ou b) une solution de chlorure de benzalkonium sont ensuite appliqués sur la peau, tel qu'indiqué ci-dessous. Si ces produits ne sont pas disponibles, continuer de rincer à l'eau jusqu'à ce qu'une aide médicale soit disponible : a) Gel de gluconate de calcium à 2,5 % : appliquer une bonne quantité de gel sur les brûlures en massant doucement. Continuer à masser jusqu'à ce que la douleur disparaisse ou que de l'aide médicale soit disponible. Réappliquer du gel aux 15 minutes. OU : b) Solution de chlorure de benzalkonium à 0,13 % : immerger la région atteinte dans une solution de chlorure de benzalkonium refroidie avec des cubes de glace. Si l'immersion n'est pas possible, on peut faire des compresses avec une solution glacée de chlorure de benzalkonium, en les changeant à toutes les 2 ou 3 minutes. Continuer jusqu'à ce que la douleur disparaisse ou que de l'aide médicale soit disponible. Consulter rapidement un médecin.

Contact oculaire:

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Contacter immédiatement un médecin.

Ingestion:

NE JAMAIS donner quoi que ce soit par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT. Rincer la bouche avec de l'eau puis faire boire un verre d'eau ou de lait. On peut également donner 60 à 125 ml d'antiacide contenant du magnésium ou du calcium. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration. Continuer de faire boire de l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

Note au médecin:

Les brûlures à l'acide fluorhydrique exigent de secours médical spécialisé d'urgence. Les symptômes peuvent n'apparaître que 24 heures plus tard, selon la concentration d'acide fluorhydrique. Suite à la décontamination à l'eau, des dommages plus sérieux peuvent se produire en raison de la pénétration ou de l'absorption de l'ion fluorure. Le traitement devrait avoir pour l'objectif de lier l'ion fluorure et de lutter contre les effets de l'exposition. On peut traiter la peau exposée à l'aide d'un gel de gluconate de calcium à 2,5 %, en application répétées, jusqu'à ce que la sensation de brûlure cesse. Des contacts plus graves avec la peau peuvent nécessiter le recours au gluconate de calcium administré de façon sous cutanée, sauf dans la région des doigts - à moins que le médecin n'ait l'expérience de cette méthode - en raison du risque de lésion tissulaire engendré par l'augmentation de la pression. L'absorption peut aisément survenir par l'intermédiaire des régions sous-unguéales, ce dont l'on devra tenir compte pendant la décontamination. Pour tenter de prévenir l'absorption de l'ion fluorure, en cas d'ingestion, faire boire du lait à la victime consciente ou lui administrer des tablettes à croquer de carbonate de calcium ou du lait de magnésie. Les états éventuels, tels l'hypocalcémie, l'hypomagnésémie et l'arythmie cardiaque doivent être contrôlés, étant donné qu'ils sont susceptibles de se produire suite à l'exposition au produit.

SECTION 5 - MESURES EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés:	Utiliser tous moyens d'extinction convenant aux matières environnantes. L'eau doit être utilisée en très grande quantité sous forme pulvérisée (le contact du produit avec l'eau dégage de la chaleur et les solutions de ce produit sont corrosives).
Agents extincteurs inappropriés :	Un jet d'eau direct peut disperser le produit.
Produits combustion dangereux :	Oxydes de carbone, oxydes de phosphore, composés de fluor, fumée âcre, fumée corrosive.
Équipement de protection :	Équipement de lutte contre les incendies incluant un appareil respiratoire autonome approuvé NIOSH.
Précautions spéciales:	Retenir les eaux d'écoulement. Éviter l'infiltration dans les égouts ou dans les cours d'eau. Les eaux d'écoulement seront fortement acides.

SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Protection personnelle:	Porter l'équipement respiratoire approprié et des vêtements de protection (Voir Section 8). Éviter le contact direct avec le produit. Éloigner le personnel non essentiel.
Intervention en cas de déversement/nettoyage:	Ventiler les lieux du déversement. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte pour élimination ultérieure (voir section 13). Empêcher la matière de s'infiltrer dans les cours d'eau ou les égouts. Retenir les eaux d'écoulement s'il y a lieu. Aviser les autorités compétentes si nécessaire.
Précautions environnementales:	Éviter l'infiltration dans les égouts, dans les cours d'eau ou dans les espaces restreints. Disposer tout en respectant les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

SECTION 7 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Procédures de manutention sécuritaire:	Les contenants doivent être identifiés correctement. Manipuler dans un endroit bien ventilé. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Maintenir le récipient fermé s'il n'est pas en utilisation. Les contenants vides peuvent contenir des résidus et doivent être manipulés comme résidus dangereux. Observer de bonnes pratiques d'hygiène avant de manger, boire ou fumer. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation du produit ou à proximité. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.
Exigences en matière de stockage:	Stocker dans un endroit bien ventilé. Stocker à l'écart des produits incompatibles. Garder les récipients fermés.
Matières incompatibles :	Alcalins, oxydes de silice, oxydes métalliques.

SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition :			
Ingrédients	CAS	Source	Valeur
Acide phosphorique	7664-38-2	ACGIH ACGIH OSHA NIOSH NIOSH CSST CSST	VEMP 1 mg/m3 VECD 3 mg/m3 VEMP 1 mg/m3 VEMP 1 mg/m3 DIVS 1000 mg/m3 VEMP 1 mg/m3 VECD 3 mg/m3
Acide fluorhydrique	7664-39-3	NIOSH NIOSH OSHA ACGIH CSST	DIVS 30 ppm VEMP 3 ppm, 2.5 mg/m3 VEMP 3 ppm VEMP 2 ppm VP 3 ppm, 2.6 mg/m3
2-Butoxyéthanol	111-76-2	ACGIH OSHA NIOSH NIOSH CSST CSST	VECD 0.2 mg/m3 VEMP 1 mg/m3 VEMP 1 mg/m3 DIVS 15 mg/m3 VEMP 1 mg/m3 VECD 3 mg/m3

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Alcool C9 – C11 éthoxylé	68439-46-3	Aucune limite établie.
<p>Mesures d'ingénierie: Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants inférieures aux limites d'exposition.</p> <p>Protection des voies respiratoires: Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire autonome homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues.</p> <p>Vêtement et équipement de protection: Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Porter des lunettes à coques anti éclaboussures afin d'empêcher brouillard, vapeur et poussière d'entrer en contact avec les yeux. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.</p> <p>Commentaires sur l'hygiène générale : Éviter la production de concentrations élevées de poussières, brouillards ou de vapeurs. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières, vapeurs ou brouillards. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.</p>		

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence:	Liquide rose.
Odeur :	Âcre.
Seuil de l'odeur:	Non déterminé.
pH tel quel	< 1.0
Point de fusion:	Non déterminé.
Point initial ébullition:	Non déterminé.
Point d'éclair:	Ne s'applique pas.
Taux évaporation (acétate de butyle = 1):	Non déterminé.
Inflammabilité:	Ininflammable.
LIE:	Ne s'applique pas.
LSI:	Ne s'applique pas.
Tension de vapeur:	Non déterminé.
Densité de vapeur (air=1):	Non déterminé.
Densité relative:	1.16 (estimé)
Solubilité:	Soluble.
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé.
Température auto-inflammation:	Non déterminé.
Température de décomposition:	Non déterminé.
Volatiles:	25.52 g/L (0.022 Kg/Kg)
Viscosité:	< 100 cPs

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité et réactivité :	Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage.
Polymérisation:	Non.
Conditions à éviter :	Utilisation avec matières incompatibles.
Matières à éviter :	Alcalins, oxydes de silice, oxydes métalliques.
Produits de décomposition dangereux :	Oxydes de carbone, oxydes de phosphore, composés de fluor.

SECTION 11 - DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Données toxicologiques:				
Ingrédients dangereux	No. CAS	%	DL ₅₀ (voie, espèce)	CL ₅₀ (espèce)
Acide phosphorique	7664-38-2	10 – 30	1540 mg/kg, oral, rat 2730 mg/kg, cutané, lapin	Aucune donnée.
Acide fluorhydrique	7664-39-3	5 – 10	80 mg/kg, oral, cobaye	5100 ppm, 5m, rat 1300 ppm, 1h, rat
2-Butoxyéthanol	111-76-2	1 – 5	500 mg/kg, oral, rat 400 mg/kg, cutané, lapin	450 ppm, 4 h, rat
Alcool C9 – C11 éthoxylé	68439-46-3	1 – 5	> 2000 mg/kg, oral, rat > 2000 mg/kg, cutané, rat	Aucune donnée.

Voie d'administration	Inhalation, cutané, oculaire, ingestion.		
Effets de l'exposition de courte durée (aiguë) :			
Inhalation:	Cause une irritation des voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure une toux et un essoufflement. Peut causer une bronchite par produit chimique. Risque de toux, essoufflement, maux de tête et confusion. Peut provoquer un oedème pulmonaire.		
Peau:	Le contact cutané peut causer une grave irritation, des brûlures ou la destruction des tissus.		
Yeux:	Corrosif pour les tissus oculaires; peut causer de graves lésions aux yeux et entraîner la cécité. Peut causer des effets oculaires néfastes, comme une conjonctivite ou une lésion cornéenne.		
Ingestion:	Corrosif pour les tissus. Brûlures de la bouche et du système digestif. Provoque des vomissements, des nausées et la diarrhée. En cas d'ingestion ou de vomissements, ce produit peut être aspiré dans les poumons et causer des lésions pulmonaires.		
Effets de l'exposition de longue durée (chronique) :			
Inhalation:	Aucune donnée.		
Peau:	Des contacts fréquents ou prolongés peuvent irriter la peau et causer une éruption cutanée (dermatite).		
Yeux:	Aucune donnée.		
Ingestion:	Aucune donnée.		
Cancérogénicité (CIRC) :	Acide fluorhydrique	7664-39-3	Groupe 3 : Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'Homme.
	2-Butoxyéthanol	111-76-2	Groupe 3 : Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'Homme.
Tératogénicité:	Aucune donnée.		
Mutagénicité:	Aucune donnée.		
Organe cible:	Système respiratoire, os, dents.		
Conditions aggravées par l'exposition :	Aucune donnée.		

SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Ingrédients dangereux	No. CAS	%	Valeur	Espèce
Acide phosphorique	7664-38-2	10 – 30	CL50 138 mg/L, 96 h	Gambusia affinis
Acide fluorhydrique	7664-39-3	5 – 10	CL50 51 mg/L, 96h CE50 97 mg/L, 48h CE50 10.5 mg/L, 96h CE50 43 mg/L, 96h CL50 3.7 mg/L, 21jours NOEC 3.7 mg/L, 21jours	Salmo gairdneri Daphnia magna Mysipodsis bahia Scenedesmus sp. Salmo gardneri Daphnia magna
2-butoxyéthanol	111-76-2	1 – 5	CL50 1490 mg/L, 96h, statique CL50 2950 mg/L, 96h CL50 1474 mg/L, 96 h, statique CE50 1800 mg/L, 48 h, statique CE50 977 mg/L, 72 h, statique	Lepomis macrochirus Lepomis macrochirus Oncorhynchus mykiss Daphnia magna Pseudokirchniella subcapitata
Alcool C9 – C11 éthoxylé	68439-46-3	1 – 5	CL50 0.29 – 72 mg/L, 48h CL50 0.7 – 12.3 mg/L, 96h CL50 0.48 – 13 mg/L, 96h CL50 0.9 – 2.7 mg/L, 96h CL50 1.8 – 4.5 mg/L, 96h CE50 0.9- 39 mg3/L, 96h NOEC 1 – 4 mg/L, 7j NOEC 0.4 – 4 mg/L, 7j	Daphnia magna Lepomis macrochirus Pimephales promelas Oncorhynchus mykiss Leuciscus idus Algue Daphnia magna Pimephales promelas

Persistance et biodégradation :	Non disponible
Potentiel bioaccumulation:	Non disponible
Mobilité dans le sol:	Non disponible
Autres effets nocifs :	Non disponible

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

Conditions d'entreposage et de manutention des déchets :	Entreposer les matières pour élimination et les emballages contaminés tel qu'indiqué à la section 7 Manutention et entreposage.
Méthodes d'élimination :	L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU	Désignation officielle	Classe	Groupe emballage	Placard
UN1760	LIQUIDE CORROSIF N.S.A. (ACIDE PHOSPHORIQUE, ACIDE FLUROHYDRIQUE)	8	II	
Quantité limitée :	1 L			
Précautions spéciales:	Aucune.			
Dangers environnementaux:	Non.			

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Renseignements sur la loi canadienne de la protection de l'environnement (LCPE) :	Les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS), dans la liste extérieure des substances (LES) ou ils sont exempts.
Autres :	Les composants de ce produit sont répertoriés dans la liste TSCA ou en sont exempts.

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Préparée par:	Laboratoire Campeau Inc. 61 rue Des Menuisiers, Local 106 Sainte Anne Des Plaines, Qc, J0N1H0
Numéro de téléphone:	(514) 642-6669
Date :	6 avril 2018
Version:	1.0
Abréviations:	ACGIH American Conference of Governmental Industrial Hygienists AIHA American Industrial Hygiene Association CAS Chemical Abstract Service CL / LC Concentration létale /Lethal concentration DL / LD Dose létale / Lethal dose IARC International Agency for Research on Cancer LES Liste extérieure des substances (NDSL) LIS Liste intérieure des substances (DSL) NIOSH National Institute for Occupational Safety and Health NTP National Toxicology Program (U.S.A.) OSHA Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.) PEL Permissible Exposure Limit SIMDUT Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail STEL Short-term Exposure Limit TLV Threshold Limit Value TSCA Toxic Substances Control Act TWA Time Weighted Average USEPA United States Environmental Protection Agency WHMIS Workplace Hazardous Materials Information System

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Les Distributions CNET ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.